

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 69 (1977)
Heft: 1

Artikel: La vieille Europe continue à vieillir
Autor: Vitek, Jan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vieille Europe continue à vieillir

Tous les peuples d'Europe vieillissent, et cette tendance paraît irréversible dans la plupart des cas. C'est du moins ce qui ressort d'un rapport portant sur vingt-cinq pays que vient de publier l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS). Selon ce rapport¹, l'Europe pourrait bien devenir en l'an deux mille un continent de vieillards inadaptés si rien n'est fait pour changer au plus vite l'attitude de la société moderne envers ses aînés. Ce problème des travailleurs âgés et de leur place dans la société doit d'ailleurs figurer à l'ordre du jour de la session de 1978 de la Conférence internationale du travail.

La cote d'alerte est dépassée

Le seuil du vieillissement – ou, si l'on préfère, le taux au-delà duquel un groupe humain peut être considéré comme vieilli – se situe aux alentours de 7 ou 8% de personnes ayant dépassé 65 ans par rapport à l'ensemble de la population. Or toutes les nations d'Europe ou presque ont déjà dépassé cette limite, et la plupart d'entre elles auront doublé, voir triplé ce pourcentage, à la fin du siècle.

C'est en Union soviétique que le vieillissement démographique apparaît le plus spectaculaire. Le nombre des habitants âgés de plus de 60 ans, qui représentait 8,5% de la population au début de la présente décennie, s'y élèverait en effet, selon les prévisions, à 17,4% à la fin du siècle.

Durant la même période, la proportion des personnes âgées sera passée de 16,4 à 23,9 en Grèce, de 18,8 à 23,5 en Suisse, de 19,4 à 21,5 en République fédérale d'Allemagne, de 15,7 à 20,2 en Italie et de 18,9 à 19,8% en Belgique.

Le taux de vieillissement demeurera à peu près stable pour la France, qui devrait compter quelque 18 « anciens » pour cent habitants en l'an 2000, suivie par le Danemark (17,7), la Norvège (17,5), l'Espagne (15,7) et le Portugal (14,7).

La République démocratique allemande, qui vient aujourd'hui en tête avec plus de 22% de personnes ayant atteint la soixantaine, devrait enregistrer dans les dernières années du siècle un léger ralentissement de ce processus, de l'ordre de 1,7%. Quatre autres pays d'Europe devraient se trouver dans le même cas: l'Irlande (3,1), l'Autriche (1,8), le Royaume-Uni (1,5) et la Tchécoslovaquie (0,9). La proportion des personnes âgées dans tous ces pays n'en demeurera pas moins élevée – entre 17 et 18%.

¹ *L'Europe vieillit: causes, aspects et répercussions du vieillissement démographique*, par P. Paillat. Etude ronéotée présentée à une table ronde sur la recherche en matière de vieillissement et de retraite, organisée à La Haye par l'Association internationale de la sécurité sociale en collaboration avec les institutions néerlandaises membres de l'AISS.

La nation la plus jeune d'Europe est l'Albanie, qui ne compte que 6,5 «anciens» pour cent habitants, proportion qui ne devrait augmenter que de 1,5% d'ici l'an 2000.

La natalité baisse . . .

Quel que soit le régime politique ou le système économique du pays considéré, le nombre des personnes âgées s'accroîtra automatiquement dès lors que le taux de natalité se sera trouvé réduit durant une période assez longue, souligne le rapport en question. En France, les dix dernières années ont vu la reprise du vieillissement, que la natalité relativement forte d'après-guerre était presque parvenue à stopper. Mais un processus analogue s'observe dans d'autres pays hautement industrialisés. Au Japon, par exemple, la proportion des habitants âgés pourrait tripler en l'espace de cinquante ans, en relation avec le récent déclin de la natalité.

Le vieillissement de la population sera sensible mais stable aux Etats-Unis, qui ne devraient enregistrer d'ici l'an 2000 qu'une très légère augmentation de cette tendance – 14,7% contre 14,1% de nos jours. Il en va de même pour l'Australie: 12,9% contre 12,5% à l'heure actuelle.

. . . et l'espérance de vie augmente

L'espérance de vie, elle, tend à croître. Ainsi, le groupe des personnes très âgées – plus de 75 ans – pourrait doubler d'ici la fin du siècle dans un certain nombre de pays dont l'URSS, la Bulgarie, la Pologne et la Grèce.

En ce domaine, les femmes devancent nettement les hommes à peu près partout. En Europe, les hommes qui atteignent 65 ans ont encore une espérance de vie de 13 ans contre environ 16 pour les femmes. D'autre part, on vit d'ordinaire plus vieux dans les villes polluées que dans les campagnes qui bénéficient pourtant du soleil et de l'air pur. Mais cette différence s'explique si l'on considère que les soins médicaux sont plus répandus et plus aisés à obtenir dans les agglomérations urbaines que dans les zones rurales.

Certaines professions, enfin, prédisposent plus que d'autres à la longévité. Ainsi, d'après une étude française, si l'espérance de vie à l'âge de 35 ans ne dépasse pas 34 nouvelles années pour les mineurs et les travailleurs agricoles, elle atteint 41 ans pour les enseignants et le personnel de direction.

Un choix nécessaire

Il ressort de tout ce qui précède que les sociétés modernes sont confrontées à un choix crucial: grandir ou vieillir. Mais comme la plupart d'entre elles redoutent l'expansion démographique, elles

doivent être prêtes à supporter les conséquences de cette attitude, en particulier:

- L'accroissement de la charge sociale que représentent les pensions de retraite, les soins médicaux et hospitaliers. Quelle part du budget national devra être réservée pour couvrir ces dépenses? Leur volume pourra-t-il continuer à s'accroître de la sorte ou devra-t-on prévoir un plafond? Telles sont quelques-unes des questions que les dirigeants auront à trancher.
- La diminution de la compétitivité des entreprises, une main-d'œuvre âgée risquant de constituer un obstacle au progrès technique et de maintenir certaines activités qui ont cessé d'être rentables.
- Le mécontentement de toute une classe d'âge dont les ressources s'amenuisent brusquement dans bien des cas à l'heure de la retraite.

Devant de telles situations, il pourrait s'avérer nécessaire d'encourager les hommes âgés de 60 à 70 ans et les femmes plus jeunes à continuer à travailler ou à reprendre un travail dans certains pays où le problème du vieillissement de la population se pose en termes aigus.

Il serait également nécessaire d'assurer à tous les travailleurs des pensions minimales qui soient à l'abri des effets de l'inflation.

Mais il faudrait avant tout que l'attitude de la société envers ses vétérans change, et cela pour des raisons sociales autant que morales. L'échelle des valeurs actuelle tend en effet à mettre à l'écart les personnes âgées, qui à leur tour ont tendance à rejeter la société dans son ensemble, ne serait-ce que parce qu'elles trouvent que le monde change trop vite.

A l'ordre du jour de la Conférence

L'AISS entretient d'étroites relations avec l'OIT et les deux institutions s'efforcent conjointement de promouvoir dans le monde entier des politiques de sécurité sociale avancées.

L'OIT entame actuellement une enquête au sujet des besoins particuliers des travailleurs âgés, en examinant leur situation sous l'angle de l'égalité de traitement, de la sécurité sociale, des soins médicaux et hospitaliers, de la garantie d'un revenu décent et des systèmes de retraite «à la carte».

Tous ces aspects seront passés en revue à la Conférence internationale du travail à Genève en 1978, dans la perspective de nouvelles normes internationales qui, une fois adoptées, pourront donner aux travailleurs âgés leur juste place dans la vie économique et sociale de leur pays.

Jan Vitek (BIT)